

LOI DE FINANCES 2023

Cette formation présente l'ensemble des dispositions fiscales issues de la loi de finances pour 2023 et de la/les loi(s) de finances rectificative(s) pour 2022.

Cette présentation reprend également l'étude des principales jurisprudences et le rappel des mesures les plus importantes de l'année 2022.

Cette formation est indispensable pour l'arrêté des comptes 2022, l'établissement des déclarations de revenus ou leur contrôle.

Maîtriser les nouvelles mesures permet d'en tirer le meilleur parti et d'en mesurer les risques éventuels pour ses clients.

Objectifs

Connaître les nouveautés issues de la loi de Finances pour 2023 et de la loi de Finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2022.

Public visé

- Experts-comptables ;
- Experts-comptables stagiaires ;
- Commissaires aux comptes ;
- Collaborateurs confirmés EC.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Contenu de la formation

Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général afin de bien comprendre les raisons des évolutions et des adaptations et modifications :

- Loi de finances 2023
- Loi ou des lois de finances rectificative(s) pour 2022
- Textes législatifs de l'année 2022
- Principaux commentaires administratifs au BOFIP et jurisprudences de l'année 2022.

Méthodes pédagogiques

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Exposé
- Evaluation de l'acquisition, des connaissances.

Supports de formation

- Diaporama au format électronique
- Documentation
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable.

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action - Lieu

- 7 heures - **le vendredi 20 janvier 2023**
- Feuille de présence signée par les participants.
- NOVOTEL – Evry Courcouronnes – 3 rue de la Mare Neuve 91080 COURCOURONNES
-Tél 01 69 36 85 00

Validation

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation.

Coût de la formation

- 350,00 € HT la journée soit 420,00 € TTC

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat

06 38 38 01 89

Contact@aecc91.com



Rendez-vous sur www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos documents papier

AECC91

**3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES**

91021 EVRY Cedex